



CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

TIR NATURE

À compter de la saison **2022/2023**, le règlement applicable lors des Championnats Régionaux de tir Nature sera le suivant :

1– Organisation

- L'organisateur devra obligatoirement proposer un parcours de **21** cibles :

S'il le souhaite, l'organisateur pourra proposer deux ou trois départs dans le week-end. Mais seul le départ du **dimanche matin** sera pris en compte pour le classement final du Championnat Régional.

Tous scores réalisés dans le week-end seront remontés à la FFTA.

- Les vainqueurs seront ceux qui auront fait le plus de points sur le total des 21 cibles.
- En cas d'égalité, les archers seront départagés au nombre de 20/15, puis 20/10.
- Il y aura des duels de départage dans le cas où des archers prétendant au podium auraient exactement le même nombre de 20/15 ; 20/10. Dans ce cas, et uniquement dans ce cas, les archers devront s'affronter sur un blason « moyen gibier ». Les archers tireront une seule flèche en simultané. Le temps de tir est alors de 1 minute. La flèche la plus près du centre de la zone tuée désignera le vainqueur.

2 – Participation

A – Conditions d'accès :

- avoir une licence valide,
- avoir fait au moins **2** concours qualificatifs dans la saison sportive au moins 6 jours avant la date du championnat.
- L'inscription des archers Néo-Aquitains remplissant ces deux conditions doit être prioritaire pour le départ du dimanche matin.

B – Inscription :

- Chaque archer s'inscrit à l'avance afin de faciliter le travail de l'organisateur dans un délai de 5 jours avant la compétition (le lundi soir maximum si le CR a lieu un dimanche).

Les archers retardataires ne seront admis qu'avec l'accord de l'organisateur qui ne saurait en aucun cas être remis en question si l'inscription de l'archer est refusée.

La préinscription pourra se faire sur le [site du CRNATA](#).

L'organisateur pourra ouvrir la compétition aux archers des autres régions et aux archers de Nouvelle Aquitaine n'ayant pas le quota de concours mais ces archers ne pourront pas obtenir le titre de Champion Régional.

C – Déroulement :

- Les pelotons seront constitués par l'organisateur en fonction des catégories (5 archers maximum). Les jeunes archers seront répartis avec des adultes tirant avec la même arme dans la mesure du possible.
 - Les départs seront simultanés.
- Les distances et les conditions de tir devront respecter le règlement de la FFTA en vigueur.**